

MAIRIE D'UCCIANI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20133 UCCIANI-CORSE DU SUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération du Conseil Municipal

M.14-2020

Séance du samedi 10 avril 2021, concernant l'approbation du Compte de Gestion M.14 par :
Monsieur Toussaint ROSSI Receveur,

Le Conseil Municipal réunit sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GIOCANTI, Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice **2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant de l'exercice **2020** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations de recettes et de dépenses concernant la gestion de **2020** se trouvent dans le présent Compte de Gestion.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2020** au 31 décembre **2020**, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

-Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2020** par le receveur, visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté à l'unanimité : Présents : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François-Thierry, Poggioli Jules, Duriez Danielle, Poggioli Dominique, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre François, Versini Audrey.
Absents : Poggioli-Mariani Sébastien, Chiarelli Alexandra (procuration à Versini Audrey).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Ucciani, le 10 avril 2021.

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI.

